

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
SUR LES COMMUNES DE SAINT-QUENTIN-FALLAVIER,
BONNEFAMILLE ET VILLEFONTAINE
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) DE
L'ÉTABLISSEMENT TOTAL RAFFINAGE FRANCE

Le préfet de l'Isère informe que, par arrêté préfectoral n°3 8-2017-09-12-006 du 12 septembre 2017, il sera procédé du 13 octobre au 13 novembre 2017 inclus, à une enquête publique portant sur l'approbation du projet de plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de l'établissement TOTAL RAFFINAGE FRANCE à Saint-Quentin-Fallavier, Bonnefamille et Villefontaine. Le siège de l'enquête publique est fixé en mairie de Saint-Quentin-Fallavier. Le préfet de l'Isère est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision d'approbation du plan de prévention des risques technologiques pouvant être adoptée au terme de l'enquête.

M. Yves DEBOUVERIE, ingénieur des ponts, eaux et forêts retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi que des registres d'enquête seront à disposition du public dans les mairies de Saint-Quentin-Fallavier, Bonnefamille et Villefontaine, aux jours et heures d'ouverture au public de ces lieux. Par ailleurs, une version numérique du dossier, sur un poste dédié, sera également déposée en mairie de Saint-Quentin-Fallavier. Elle est consultable aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ce lieu. Les pièces du dossier seront également disponibles sur le site internet de la préfecture de l'Isère (www.isere.gouv.fr – onglet publications – rubrique consultations et enquêtes publiques).

Le public pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête. Il pourra également adresser ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique, en mairie de Saint-Quentin-Fallavier – Place de l'hôtel de ville – 38070 Saint-Quentin-Fallavier – en mentionnant : « PPRT TOTAL RAFFINAGE FRANCE à Saint-Quentin-Fallavier – À l'attention de monsieur le commissaire enquêteur ».
- par voie électronique, à : ddt-pprt-total-sqf@isere.gouv.fr

M. Yves DEBOUVERIE se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations concernant le projet de PPRT en mairie de :

- | | |
|---------------------------|---|
| • SAINT-QUENTIN-FALLAVIER | - le 13 octobre 2017 de 9h00 à 12h00. |
| • BONNEFAMILLE | - le 14 octobre 2017 de 9h00 à 12h00. |
| • SAINT-QUENTIN-FALLAVIER | - le 25 octobre 2017 de 14h00 à 17h00. |
| • BONNEFAMILLE | - le 4 novembre 2017 de 9h00 à 12h00. |
| • SAINT-QUENTIN-FALLAVIER | - le 13 novembre 2017 de 14h00 à 17h00. |

Le rapport de l'enquête et les conclusions motivées, établis par le commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête, seront transmis en préfecture, direction départementale des territoires, service sécurité et risques. Une copie du rapport et des conclusions sera adressée aux mairies de Saint-Quentin-Fallavier, Bonnefamille et Villefontaine. Ces documents seront consultables par le public dans ces trois mairies, ainsi qu'en préfecture de l'Isère et sur le site internet de la préfecture de l'Isère, pendant une durée d'un an.

Le projet de plan de prévention de risques technologiques (PPRT) de l'établissement TOTAL RAFFINAGE FRANCE à Saint-Quentin-Fallavier n'a pas fait l'objet d'avis émanant de l'Autorité environnementale. Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont comprises de façon résumée dans la note de présentation non technique du dossier d'enquête et de manière détaillée dans la note de présentation du projet de PPRT.

Des informations peuvent être demandées par courrier adressé à :

Direction départementale des territoires (DDT) de l'Isère - service sécurité et risques – 17, Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 GRENOBLE CEDEX 9

ainsi qu'à l'Unité Départementale de l'Isère de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Auvergne-Rhône-Alpes – 44, avenue Marcelin Berthelot 38030 GRENOBLE CEDEX 02.